

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Gentle Snow Foam****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit de nettoyage

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51(Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Irrit. 2; H319

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH07

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Éléments d'étiquetage additionnels

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (annexe VII):

5-15% agents de surface anioniques

<5% agents de surface amphotères

<5% phosphonates, phosphates

parfums

COUMARIN

BENZISOTHIAZOLINONE

LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE

SODIUM PYRITHIONE

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l		
	85586-07-8 287-809-4 - 01-2119489463-28	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 5,00 - < 10,00 % en poids
2	acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium		
	97489-15-1 307-055-2 - 01-2119489924-20	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	< 5,00 % en poids
3	propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, N-C8-18 (nombre pair) dérivés acyle, hydroxydes, sels internes		
	97862-59-4 931-296-8 - 01-2119488533-30	Aquatic Chronic 3; H412 Eye Dam. 1; H318	< 2,50 % en poids
4	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		cf. note bas de page (1)
	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 -	Acute Tox. 4*; H302 Aquatic Acute 1; H400 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	< 0,05 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*, **, ***, ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa, différemment / complémentirement de la classification décrite dans l'annexe VI.

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 10% Eye Dam. 1; H318: C >= 20%	-	-
2	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 10% Skin Irrit. 2; H315: C >= 10% Eye Dam. 1; H318: C >= 15% Acute Tox. 4; H302: C >= 60%	-	-
3	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 4% Eye Dam. 1; H318: C >= 10%	-	-
4	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

N°	orale	dermale	par inhalation
1	501 mg/kg de poids corporel		
2	501 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Demander le conseil du médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Eau pulvérisée; Mousse; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NOx); Oxydes de soufre (SxOy)

5.3 Conseils aux pompiers

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur

Nom commercial : Gentle Snow Foam

Code produit: 383999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 19.04.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 15.05.2020

Région: CH

1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l			85586-07-8 287-809-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4060	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	285	mg/m ³
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium			97489-15-1 307-055-2	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	2,8	mg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	2,8	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	35	mg/m ³
3	propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, N-C8-18 (nombre pair) dérivés acyle, hydroxydes, sels internes			97862-59-4 931-296-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	12,5	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	44	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l			85586-07-8 287-809-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	24	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2440	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	85	mg/m ³
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium			97489-15-1 307-055-2	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	7,1	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,57	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	2,8	mg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	2,8	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	12,4	mg/m ³
3	propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, N-C8-18 (nombre pair) dérivés acyle, hydroxydes, sels internes			97862-59-4 931-296-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	7,5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	7,5	mg/kg/jour

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l		85586-07-8 287-809-4	
	Eau	eau douce	0,131	mg/L
	Eau	eau marine	0,0131	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,036	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,61	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,461	mg/kg poids sec
	sol	-	0,846	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1,35	mg/L
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium		97489-15-1 307-055-2	
	Eau	eau douce	0,04	mg/L
	Eau	eau marine	0,004	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,06	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	9,4	mg/kg poids sec

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

	Eau	eau marine sédiment	0,94	mg/kg poids sec
	sol	-	9,4	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	600	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	53,3	mg/kg nourriture
3	propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, N-C8-18 (nombre pair) dérivés acyle, hydroxydes, sels internes		97862-59-4 931-296-8	
	Eau	eau douce	0,013	mg/L
	Eau	eau marine	0,001	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,1	mg/kg poids sec
	sol	-	0,8	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3000	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du matériel	>	0,5	mm
Temps de passage	>	120	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation

liquide

Etat/Couleur

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

liquide			
jaune			
Odeur			
fruitée			
pH			
Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Donnée non disponible.			
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	>	93	°C
Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Limites supérieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur		1,05	g/cm ³
Température de référence		20	°C
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
log Pow	<=	-2,42	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		
2	acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
log Pow		0,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	92/69/EEC, A.8		
Source	ECHA		
Viscosité			

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Le produit est stable à la température ambiante.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)****N° Nom du produit****1 Gentle Snow Foam**

Remarque/s

Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4

DL50	501	-	1999	mg/kg de poids corporel
------	-----	---	------	-------------------------

Espèces	rat
Méthode	EU Method B.1
Source	ECHA

2	acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
---	--	------------	-----------

DL50	500	-	2000	mg/kg de poids corporel
------	-----	---	------	-------------------------

Espèces	rat
Méthode	OCDE 401
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

Toxicité dermale aiguë	
Donnée non disponible.	

Toxicité aiguë par inhalation	
Donnée non disponible.	

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 404	
Source		ECHA	
Évaluation		Irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Type d'examen		étude de mutation génique in vitro sur des bactéries	
Espèces		Salmonella typh. TA98, TA100, TA1535, TA1537, TA1538	
Méthode		OECD 471	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Type d'examen		étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères	
Espèces		mouse lymphoma L5178Y cells	
Méthode		OECD 476	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Voie d'exposition		orale	

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal
Espèces	rat
Méthode	OECD 414
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Source	ECHA / Read across		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
CL50		3,6	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
CL50		8,4	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Leuciscus idus melanotus		
Méthode	440/2008/EC C.1.		
Source	ECHA		
Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
NOEC		1,4	mg/l
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OECD 204		
Source	ECHA		

Nom commercial : Gentle Snow Foam

Code produit: 383999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 19.04.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 15.05.2020

Région: CH

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente ≥ 400 g/l	85586-07-8	287-809-4
CE50		4,7	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	CE 92/69		
Source	ECHA		
2	acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
CE50		7,26	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
NOEC		1,0	mg/l
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium	97489-15-1	307-055-2
CE50		>	100 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Scenedesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente ≥ 400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	90	- 100	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente ≥ 400 g/l	85586-07-8	287-809-4
log Pow	<=		-2,42

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

Température de référence	20	°C
Méthode	OCDE 107	
Source	ECHA	
2	acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	97489-15-1 307-055-2
log Pow	0,2	
Température de référence	20	°C
Méthode	92/69/EEC, A.8	
Source	ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations**Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Les agents de surface contenus dans ce produit sont conformes au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Prescriptions nationales**VOC Suisse: VOCV (SR 814.018)**

Teneur en VOC

0,29 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques

Nom commercial : Gentle Snow Foam**Code produit:** 383999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 19.04.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 15.05.2020**Région:** CH

sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 763600